

modèle d'arrêté pour la mise en place d'une déviation

Ce modèle est bâti lorsque le maire détient seul la police de la circulation.

Si celle-ci a été co-transférée au président de l'EPCI, il faut adapter le modèle en fonction, en rajoutant "et le président de la communauté de communes" derrière le mot "maire" et "et de la communauté de communes" derrière le mot "commune".

LES COMPETENCES

VOIR TABLEAU : COMPETENCES ALTERNAT/DEVIATION

REMARQUES : modèle à compléter et à modifier suivant

- le cas rencontré (travaux, manifestation....)
- la voie impactée (VC, RD en aggro., RD à grande circulation)
- l'itinéraire de déviation (VC d'une autre commune, RD hors aggro...)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER

COMMUNE DE

ARRETE MUNICIPAL
VOIE COMMUNALE N°

Ou ROUTE DEPARTEMENTALE N° (en agglomération)

Déviation de la circulation lors des travaux de [REDACTED],
(ou manifestation de xxxxxxxx) sur le territoire de la commune de [REDACTED]

LE MAIRE DE [REDACTED]

VU le code de la route ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, modifié ou complété, relatif à la signalisation des routes et autoroutes

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière - Livre I – 1^{ère} et 8^{ème} parties, relative à la signalisation temporaire

VU la demande formulée par note écrite le [REDACTED], par [REDACTED]

VU le décret modifié du 03 juin 2009 modifié portant inscription de la RD N° [REDACTED] dans la nomenclature des routes à grande circulation, **(si RD à grande circulation)**

VU l'arrêté préfectoral n° [REDACTED] du [REDACTED] portant délégation de signature au directeur départemental des territoires, **(si RD à grande circulation)**

VU l'avis du directeur départemental des territoires en date du [REDACTED] **(si RD à grande circulation)**

VU l'avis de M. le président du conseil général en date du [REDACTED] **(si déviation sur RD hors agglo)**

VU l'avis de M. le maire de [REDACTED] date du [REDACTED] (éventuellement)

Considérant qu'en raison du déroulement des travaux de [REDACTED] (ou manifestation de xxxxxxxx), sur la voie communale n° xx, ou sur la route départementale n°XX (en agglomération), effectués par l'entreprise [REDACTED], il y a lieu d'interdire momentanément la circulation sur cette voie,

Considérant que les véhicules auxquels s'applique cette interdiction peuvent emprunter les itinéraires de déviation définis au présent arrêté ;

A R R E T E :

ARTICLE 1 : Du xx xxxxxxxx au xx xxxxxx inclus, date prévisionnelle de fin des travaux de xxxxxxxxxxxx xxxxxxxxxxxx (ou manifestation de xxxxxxxx) sur la voie communale n° xx, ou route départementale n°XX (en agglomération), sur le territoire de la

commune de [REDACTED], la circulation sera interdite, sauf aux riverains, dans les deux sens sur cette voie, entre [REDACTED] et [REDACTED].

ARTICLE 2 : En raison des restrictions qui précèdent, la circulation sera déviée localement, dans les deux sens, comme suit :

- Voie communale n° xxxx ;
- Voie communale n° xxxx ;
- Route départementale n° xxxxx

ARTICLE 3 : La signalisation de restriction et de déviation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire.

La signalisation de restriction, de protection et de déviation du chantier est à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise XXXXX.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et dans la commune de [REDACTED].

ARTICLE 5 : Conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 6 : M. le maire de la commune de [REDACTED], M. le lieutenant colonel commandant le groupement de gendarmerie de Loir et Cher, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera adressé à :

- A)**
- Monsieur le Commandant du groupement de Gendarmerie de Loir-et-Cher – 16, rue de Signeux 41013 Blois cedex,
 - Monsieur le chef du détachement de l'unité motocycliste zonale des CRS-85 rue Bergson- BP209-37542 Saint Cyr sur Loire
 - Direction de la Poste – DOC Beauce Sologne Transport, 5 avenue de Montesquieu, BP 36704, 45067 Orléans Cedex 2,
 - Monsieur le Médecin-chef du SAMU – Mail Pierre Charlot - 41000 Blois
 - Service départemental d'incendie et de secours – 15, rue Gutenberg – 41000 Blois
 - DDT / Transports exceptionnels
 - Monsieur le maire de [REDACTED]
 - Conseil Général du Loir et Cher, Direction de l'Enseignement et des Transports, Service des Transports,
 - Conseil Général du Loir et Cher - Direction des Routes - Division Route Nord / Centre / Sud
 - Entreprise / Organismes [REDACTED]

A [REDACTED], le

Le Maire,

A) A sélectionner et à compléter suivant le cas rencontré